
APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES POUR LA CONDUITE D'UNE ÉVALUATION/D'UN DIAGNOSTIC DU FINANCEMENT DES FEMMES POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

REF: AGF/RFP/CD/2024/002

Date de lancement : lundi 26 février 2024

Date de clôture : vendredi 15 mars 2024

23h59, heure d'Afrique de l'Est

APPEL D'OFFRES POUR LA CONDUITE D'UNE ÉVALUATION/D'UN DIAGNOSTIC DU FINANCEMENT DES FEMMES POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Introduction

Le continent africain a le taux d'entrepreneuriat le plus élevé au monde, principalement grâce aux femmes entrepreneures. Les femmes africaines sont deux fois plus susceptibles de créer une entreprise que les femmes du reste du monde, mais leur contribution à la croissance économique a jusqu'à présent été limitée.

Les femmes africaines entrepreneures ont toujours plus de difficultés que les hommes à transformer leurs intentions en entreprises à croissance rapide, rentables et viables. Elles ont tendance à être surreprésentées dans les petites entreprises et dans les secteurs caractérisés par une faible productivité et une faible rentabilité et sont confrontées à de multiples défis. Elles sont donc exclues de manière disproportionnée de la participation effective à l'économie de marché, ce qui empêche les pays de réaliser pleinement leur potentiel de croissance et de création d'emplois. Le faible accès au financement est une contrainte majeure pour les femmes entrepreneures en Afrique, qui sont confrontées à un déficit de financement total estimé à 42 milliards de dollars US pour les PME formelles dirigées par les femmes.

Pour relever ce défi, le Groupe de la Banque africaine de développement a mis en place l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA), une initiative phare qui se concentre spécifiquement sur l'augmentation du financement inclusif pour les femmes entrepreneures sur le continent. African Guarantee Fund est l'agence de mise en œuvre de l'AFAWA en Afrique.

À propos de African Guarantee Fund

African Guarantee Fund (AGF) est un fournisseur de garanties spécialisé dont la mission est de faciliter le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. Pour ce faire, AGF améliore l'accès au financement des Petites et moyennes entreprises (PME) dans des secteurs économiques clés grâce à ses produits de garantie et à son aide au développement des capacités.

Depuis sa création, AGF a émis un portefeuille de garanties d'environ 2,4 milliards de dollars US, débloquant environ 4 milliards de dollars US de financement pour les PME, grâce à des partenariats avec plus de 200 institutions financières partenaires dans 40 pays africains. En tant qu'institution ayant relevé le Défi 2X, AGF s'engage à soutenir les entreprises détenues ou dirigées par des femmes à travers le programme de Garantie pour la croissance de l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA), qui vise à débloquer jusqu'à 3 milliards de dollars US de financement pour les PME dirigées par des femmes en Afrique. AGF favorise également la croissance durable en offrant un mécanisme de garantie verte aux institutions de prêt afin de leur permettre d'accroître l'accès au financement pour les PME qui investissent dans une économie axée sur le climat et la croissance verte.

AGF est soutenu par les actionnaires et sponsors suivants : L'Agence danoise de développement international (DANIDA), l'Agence espagnole de coopération internationale (AECID), la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence française de développement (AFD), le Fonds nordique de développement (NDF), le Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU), la Banque allemande de développement (KfW), l'Agence française pour le secteur privé (PROPARCO), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Affaires mondiales Canada (GAC) et le West Africa Trade & Investment Hub (WATIH) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

African Guarantee Fund est noté AA- par l'agence de notation mondialement connue Fitch Ratings.

L'appel d'offres et ses objectifs

L'objectif principal de AGF à travers l'initiative AFAWA est de combler le déficit de financement pour les femmes entrepreneures et de libérer leur capacité entrepreneuriale ainsi que leur plein potentiel. Pour ce faire, AGF travaille avec des Institutions financières partenaires (IFP). AFAWA est unique en ce sens qu'elle offre une approche multidimensionnelle pour éliminer les contraintes auxquelles les femmes entrepreneures sont confrontées grâce à trois piliers d'intervention :

1. Renforcer l'accès au financement pour les entreprises détenues ou dirigées par des femmes en s'appuyant sur les instruments financiers traditionnels de la Banque (lignes de crédit, financement du commerce et fonds d'actions) et par le biais de la Garantie AFAWA pour la croissance (G4G),

un mécanisme innovant qui réduit les risques pour les femmes entrepreneures et renforce l'appétit des Institutions financières (IF) pour les prêts aux PME détenues par les femmes;

2. Renforcer les capacités des femmes entrepreneures et des institutions financières ; et,
3. Renforcer l'environnement favorable afin d'accroître la capacité des PME à accéder au financement.

Pour atteindre les objectifs des piliers ci-dessus, AGF a l'intention d'évaluer l'état de préparation et la capacité des IFP à entreprendre efficacement des activités de financement des femmes.

- Pour les IFP qui disposent déjà d'une proposition de valeur autonome en matière de financement des femmes, l'objectif sera d'examiner l'efficacité avec laquelle l'IFP a entrepris cette initiative dirigée par les femmes.
- Concernant les IFP qui n'ont pas de proposition de valeur autonome pour les femmes, l'objectif sera d'évaluer l'état de préparation de l'IFP et son bilan.

En résumé, les objectifs de la mission sont les suivants :

1. Déterminer la stratégie des IFP en matière de prêts aux PME et plus particulièrement aux PME dirigées par les femmes,
2. Identifier les points forts des IFP en matière de prêts aux PME dirigées par des femmes,
3. Identifier les domaines d'amélioration en ce qui concerne le service aux PME dirigées par des femmes,
4. Par ordre de priorité, identifier les interventions spécifiques de développement des capacités,
5. Déterminer le niveau d'intégration et de classification des critères 2X de l'IFP dans son activité de prêt aux PME.

Résultats attendus de la mission

Les propositions soumises devront comporter :

1. Une évaluation générale du paysage des prêts aux PME et plus particulièrement aux TPE dans le pays où opère l'IFP afin de déterminer les opportunités qui s'offrent à cette dernière,
2. Démontrer des approches innovantes pour entreprendre l'Évaluation diagnostique ou l'évaluation avec pour intention d'au moins couvrir, entre autres, les domaines suivants :

- a. Contexte et stratégie des PME,
 - b. Structure des prêts aux PME/PME,
 - c. Analyse des capacités du personnel,
 - d. Analyse du crédit et autres analyses opérationnelles,
 - e. Etc.
3. Effectuer l'évaluation de la capacité de l'IFP à entreprendre des activités efficaces de financement des femmes,
 4. Identifier les besoins prioritaires de l'IFP en matière de développement des capacités et d'assistance technique,
 5. Sur la base du point 3 ci-dessus, proposer un modèle ou un programme approprié de développement des capacités pour l'IFP,
 6. Développer un plan détaillé de mise en œuvre du développement des capacités pour la PFI avec des objectifs clairs à court, moyen et long terme, et
 7. Évaluer le niveau d'intégration par l'IFP des critères 2X dans l'octroi de prêts aux PME.

En résumé, le rapport devrait contenir les résultats suivants :

- Le paysage du financement des PME et plus particulièrement des PME dirigées par les femmes dans le pays où opère l'IFP ;
- Les points forts de l'IFP en matière de prêts aux PME dirigées par les femmes ;
- Les domaines d'amélioration de l'IFP et les besoins pratiques recommandés en matière de développement durable ;
- Le programme et le plan de développement durable de l'IFP par ordre de priorité.

Couverture géographique

Les candidatures de tous les pays africains sont les bienvenues. Les cabinet-conseils doivent indiquer les pays dans lesquels ils opèrent.

Critères d'évaluation

Lors de l'évaluation des offres techniques reçues des consultants invités, AGF prendra principalement en compte les qualifications professionnelles actuelles de chaque consultant, ses performances récentes

dans le cadre de missions similaires, sa compréhension de la mission en question et la qualification du personnel affecté au travail.

Pour évaluer les propositions, AGF utilisera des notes numériques pour chacun des critères d'évaluation technique suivants :

- a) l'expérience de la société de conseil dans le même domaine que celui de la mission et sur des projets similaires,
- b) la réputation professionnelle de la société et performances et expériences antérieures,
- c) la connaissance de l'environnement du projet dans le pays et la région et de ses implications pour le projet,
- d) la compréhension des termes de référence,
- e) la qualité générale de l'offre, la qualité du plan de travail et de la méthodologie proposée,
- f) la qualification des experts et l'expérience dans le domaine de la mission,
- g) la capacité à traiter avec le personnel et les agences nationales ; et la maîtrise de la langue.

Les manifestations d'intérêt reçues seront évaluées sur la base des critères définis dans l'Annexe.

Qualifications et expérience

Le consultant/la firme retenu(e) doit avoir les compétences suivantes :

1. Le consultant/le cabinet doit être titulaire au minimum d'un diplôme en gestion d'entreprise, en gestion stratégique ou dans tout autre domaine connexe délivré par une institution reconnue. Dans le cas d'une entreprise qui soumet une offre, chaque membre de l'équipe proposée doit avoir le niveau d'études minimum requis.
2. Le prestataire de services doit fournir :
 - a) Les noms et les qualifications du personnel clé qui fournira les services, en indiquant qui est le chef d'équipe, qui apporte son soutien, etc. ;
 - b) Les CV démontrant les qualifications doivent être soumis conformément à l'Appel d'offres ; et
 - c) Une confirmation écrite de chaque membre du personnel indiquant qu'il est disponible pour toute la durée du contrat.

3. Au moins 10 ans de travail pour ou avec des banques commerciales ou d'autres institutions financières à un niveau de direction élevé,
4. Au moins 5 ans d'expérience progressive dans le financement des PME dirigées par des femmes.
5. Compréhension des défis et des opportunités pour les Micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes dans le contexte des réfugiés.
6. Bonne aptitude à travailler en réseau pour interagir avec les PME et d'autres partenaires.
7. Excellentes compétences en matière de communication et de rédaction de rapports.

Demande de proposition

AGF invite maintenant les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour ces services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour fournir les services (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences appropriées au sein du personnel, etc.) La proposition doit être structurée de manière à répondre clairement à chacune des exigences.

Processus de soumission et d'examen

Toutes les propositions doivent comprendre :

Une proposition technique et une proposition financière

- La proposition technique doit mettre en évidence, entre autres informations nécessaires, un bref profil du consultant, son expérience antérieure et sa compréhension des termes de référence.
- La proposition doit être brève et précise. La proposition technique ne doit pas dépasser 15 pages, annexes non comprises.
- Les documents de conformité statutaire (code PIN de l'administration fiscale, conformité fiscale, enregistrement de l'entreprise, enregistrement auprès d'organismes professionnels, etc.)
- L'offre financière doit fournir une estimation des coûts des services à fournir.
- Tous les coûts doivent être inclus dans les obligations fiscales.
- L'offre technique et l'offre financière doivent être envoyées sous la forme d'un document unique au format PDF (Portable Document Folder).
- La correspondance doit être adressée au « Comité d'attribution ».

- Les propositions de candidature peuvent être soumises en anglais ou en français.

Les propositions de candidature doivent être soumises par courrier électronique **avant le 15 mars 2024 à minuit heure d’Afrique de l’Est à l’adresse :**

procurement@africanguaranteefund.com

cc: erastus.jela@africanguaranteefund.com; info.cd@africanguaranteefund.com

Les lauréats seront contactés directement par courrier électronique. La présélection et la sélection seront effectuées conformément aux politiques, règles et procédures de AGF.

REMARQUE :

AGF se réserve, à sa seule discrétion, le droit de sélectionner ou de rejeter, en totalité ou en partie, tout ou partie des propositions faites dans le cadre de cet appel d'offres. Toute décision de ce type sera définitive et aucune correspondance ne sera engagée, si ce n'est pour informer les soumissionnaires de l'issue du processus.

Annexe : Critères d'évaluation de l'Appel d'offres

1. Expérience du cabinet de conseil dans le même domaine que celui de la mission et sur des projets similaires	10
1.1. Au moins 5 ans d'expérience progressive dans la fourniture de services financiers aux Petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes	5
1.2. Expérience de travail avec AGF, des organisations internationales, des organisations des Nations unies, des organisations gouvernementales ou d'autres institutions similaires	5
2. Réputation professionnelle de l'entreprise et performances et expériences antérieures en matière d'évaluation diagnostique des institutions financières et d'analyse de marché	30
2.1. L'expérience du soumissionnaire en matière de réussite de projets similaires ; son expérience dans la production de résultats de haute qualité pour des missions similaires et d'autres produits livrables ; son expérience dans le respect du calendrier et du budget. Les projets similaires doivent présenter des similitudes en termes de sujet, de valeur monétaire, de charge de travail, de durée et de complexité.	10
2.2. Fournir au moins trois lettres de recommandation de clients antérieurs	5
2.3. Disponibilité et utilisation d'un outil/modèle d'évaluation diagnostique	10
2.4. Démontrer une expérience dans la réalisation d'une évaluation du marché national ou d'une étude de paysage dans le domaine des services financiers	5
3. Connaissance de l'environnement du projet dans le pays et la région et de ses implications pour le projet ;	10
3.1. La connaissance de la région/du pays est essentielle	5
3.2. Une compréhension approfondie de l'environnement des prêts aux femmes dans la région/le pays	5
4. Compréhension des termes de référence	5
4.1. Compréhension du travail, y compris créativité et rigueur dans la compréhension des objectifs des termes de référence et des tâches spécifiques, ainsi que dans l'exécution planifiée du projet.	5

5. Qualité globale de la proposition, qualité du plan de travail et de la méthodologie proposée ;	20
5.1. Fournir une description détaillée de la méthodologie permettant à l'entreprise de remplir le cahier des charges, en gardant à l'esprit l'adéquation aux conditions locales et à l'environnement du projet.	10
5.2. Preuve de l'existence de méthodes et de techniques spécifiques pour l'exécution de chaque tâche distincte, y compris des éléments tels que l'assurance qualité et le service à la clientèle.	10
6. Qualification des experts et expérience dans le domaine de la mission	15
6.1. Qualifications générales : elles comprennent l'éducation et la formation, la durée de l'expérience, le type de poste occupé, l'ancienneté dans l'entreprise, etc.	5
6.2. Adéquation au projet : aptitude à remplir les fonctions pour la mission en question ; et	5
6.3. Un minimum de 5 ans d'expérience dans la réalisation d'évaluations diagnostiques pour des institutions financières	5
7. Aptitude à traiter avec le personnel et les agences nationales et maîtrise de la langue	10
7.1. Langue et expérience dans la région : cela comprend une expérience dans des pays en développement similaires au pays dans lequel la mission doit être menée et les compétences linguistiques correspondantes.	10
Total des points	100